



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5737>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-5737**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : OPERATION DE RESTAURATION PHASE 3 - CATHEDRALE NOTRE-DAME DE PARIS - Prestations de services d'assurances dans le cadre des travaux de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (phase 3)

Description : La consultation porte sur la souscription des prestations de services d'assurance suivantes : Tous risques chantier (TRC), Responsabilité civile Travaux (RCT) et Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD), dans le cadre de l'opération de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (phase 3).

Identifiant de la procédure : 195ea64c-4370-48ea-a4b2-975f38f6c0e5

Identifiant interne : 2025-052

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Chantier de la cathédrale Notre-Dame de Paris - Parvis Notre-Dame - Place Jean-Paul II

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un ou des marché(s) négocié(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R.2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de travaux ou services similaires à ceux confiés au titulaire.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Tous Risques chantier (TRC) et Responsabilité Civile Travaux (RCT)

Description : Tous Risques chantier (TRC) et Responsabilité Civile Travaux (RCT)

Identifiant interne : 2025-052 - Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Chantier cathédrale Notre-Dame de Paris - Parvis Notre-Dame - Place Jean-Paul II

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 1 est un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il court à compter de sa date de notification, pour une durée de 4 ans. Il est sans montant minimum et avec un montant maximum de 700 000 euros HT pour la durée du marché. La durée d'exécution des bons de commande sera précisée dans chaque bon de commande. En tout état de cause, cette durée correspondra à l'objet et à la durée des garanties sur lesquelles porte chaque bon de commande. L'exécution des bons de commande, qui pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre, pourra donc se prolonger au-delà de la date limite de validité de l'accord-cadre. La présente consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques objet du marché auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir) peuvent également candidater en complément de ces organismes. Un intermédiaire ne peut se présenter seul, sa candidature ne serait pas admissible. La co-assurance est autorisée. L'opération de groupement devra couvrir 100 % du risque et être obligatoirement constituée au stade de la candidature. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure (3) est indicatif dès lors qu'il est sous réserve d'un nombre de candidat suffisant. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer à la seconde étape de la procédure (phase offre) quand bien même le nombre de candidat recevable serait inférieur à 3.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois dernières années disponible

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : justification de l'agrément (organisme porteur du risque – joindre le document ou indiquer le lien de téléchargement rubrique E.3 du DC2 (ou équivalent)) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire – indiquer n° ORIAS rubrique E.1 du DC2 ou équivalent). L'organisme qui porte et provisionne le risque doit établir qu'il dispose des agréments indispensables pour assumer ce type de risque.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des prestations similaires à l'objet du marché (Références de monuments historiques classés sur les trois dernières années)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/02/2026 à 23:59

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2837389&orgAcronyme=f5j>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 27/03/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2837389&orgAcronyme=f5j>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 20/02/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel peut être introduit dans les conditions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être intenté dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Organisation qui traite les offres : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD)

Description : Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD)

Identifiant interne : 2025-052 - Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516500 Services d'assurance de responsabilité professionnelle

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Chantier cathédrale Notre-Dame - Parvis Notre-Dame - Place Jean-Paul II

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 2 est un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. Il court à compter de sa date de notification, pour une durée de 4 ans. Il est sans montant minimum et avec un montant maximum de 650 000 euros HT pour la durée du marché. La durée d'exécution des bons de commande sera précisée dans chaque bon de commande. En tout état de cause, cette durée correspondra à l'objet et à la durée des garanties sur lesquelles porte chaque bon de commande. L'exécution des bons de commande, qui pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre, pourra donc se prolonger au-delà de la date limite de validité de l'accord-cadre. La présente consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques objet du marché auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les

intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir) peuvent également candidater en complément de ces organismes. Un intermédiaire ne peut se présenter seul, sa candidature ne serait pas admissible. La co-assurance est autorisée. L'opération de groupement devra couvrir 100 % du risque et être obligatoirement constituée au stade de la candidature. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure (3) est indicatif dès lors qu'il est sous réserve d'un nombre de candidat suffisant. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer à la seconde étape de la procédure (phase offre) quand bien même le nombre de candidat recevable serait inférieur à 3.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois dernières années disponible

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des prestations similaires à l'objet du marché (Références de monuments historiques classés sur les trois dernières années)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : La justification de l'agrément (organisme porteur du risque – joindre le document ou indiquer le lien de téléchargement rubrique E.3 du DC2 (ou équivalent)) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire – indiquer n° ORIAS rubrique E.1 du DC2 (ou équivalent)). L'organisme qui porte et provisionne le risque doit établir qu'il dispose des agréments indispensables pour assumer ce type de risque.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique. Les sous-critères et leur pondération sont précisés dans le règlement de consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/02/2026 à 23:09

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2837389&orgAcronyme=f5j>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 27/03/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2837389&orgAcronyme=f5j>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 20/02/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel peut être introduit dans les conditions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être intenté dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Organisation qui traite les offres : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Numéro d'enregistrement : 20009077700026

Adresse postale : Quai de l'Archevêché

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Elodie Saudemont

Adresse électronique : juridique@rndp.fr

Téléphone : 0672544846

Adresse internet : <https://rebatirnotredamedeparis.fr/corporate>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 50a0b0a1-431e-4338-b001-579d59d4dc5d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/01/2026 à 15:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2026